

jour-là le mets national. Ces *fritelle* ne sont au fond que de vulgaires beignets. Et on ne connaît point l'origine de cette coutume. Dans tous les angles des anciennes rues s'ouvrent des *frigitories* en plein vent, qui vendent chaud leurs produits ; et une odeur d'huile brûlée et de graisse vous saisit à la gorge si vous traversez ces anciens quartiers que n'a pas encore éventrés le pic démolisseur. Les nouvelles artères perdent maintenant leurs anciennes habitudes ; on n'y voit plus de marchands de fritures en plein vent ; et si le pittoresque y a perdu, la vue et l'odorat y ont gagné.

— Le Souverain-Pontife, au milieu des mille soucis de sa sollicitude pastorale poursuit méthodiquement son plan de réforme. Il veut que Rome devienne le modèle des diocèses chrétiens. Il a évidemment fort à faire, et je ne crois pas qu'on puisse y arriver sous son pontificat. Mais le char est dans une bonne voie. Jusqu'ici ceux qui avaient été appelés à l'honneur du siège apostolique n'avaient pu tenté d'une façon sérieuse toute la réforme de l'administration romaine. Pie IX voulut d'abord réformer les religieux des grands ordres, mais trouva tant de difficultés, se heurta à une si grande force d'inertie que, découragé, il répondit un jour à un général d'ordre qui lui donnait cent bonnes raisons pour ne pas se plier à ses volontés : " Eh bien ! mon révérend Père, vous ne voulez pas que je vous réforme, Voilà votre dossier, mettons une pierre dessus, et ce sera la révolution qui fera bientôt ce que vous me refusez ". Pie IX avait été prophète. Pie X a commencé par régler la vie des clercs à Rome ; les ordonnances promulguées à ce sujet par le Vicariat sont très sévères, et sont appliquées, chose à laquelle on n'était pas habitué, avec une inflexible rigueur. Des exceptions ont été demandées, et raisonnablement on les pouvait accueillir : car elles le méritaient. Mais le cardinal vicaire, secondé par Mgr Fabéri, secrétaire du Vicariat, ont, dans l'intérêt de la loi, refusé d'admettre les exceptions, même légitimes. Il en est arrivé que l'œuvre d'épuration a rapidement marché, et que la ville de Rome a été débarrassée d'un grand nombre de prêtres dont il était difficile de surveiller la vie, et qui n'avaient pour situation nettement définie que celle de célébrer les messes tardives et d'assister aux enterrements.

— Pie X a continué aussi la réorganisation des paroisses de la ville, qui se trouvaient encore telles qu'elles avaient été délimitées par Léon XII. On vient de publier la bulle qui supprime les paroisses